



la lettre du SICTOMU

Décembre 2002

la lettre du Sictomu
 Directeur de la publication : Daniel Roux
 Rédaction : Sictomu - Photos : jfc - Composition : inmédia
 Coordination : L&M et Associés
 Impression sur papier 100% recyclé : JF Impression
 SICTOMU : 9, rue Paul Foussat - 30700 Uzès
 E-mail : sictomu@wanadoo.fr

Le territoire du SICTOMU

- 5 cantons : Aramon, Lussan, Remoulins, St Chaptès, Uzès.
- 32 communes : Aigaliers, Argilliers, Arpaillargues et Aureillac, La Bastide d'Engras, La Bruguière, La Capelle et Masmolène, Castillon du Gard, Collias, Flaux, Foissac, Fons sur Lussan, Fournès, Lussan, Montaren et St Médiars, Pognadoresse, Pouzilhac, Remoulins, St Bonnet du Gard, St Hilaire d'Ozilhan, St Hippolyte de Montaigu, St Laurent la Vernède, St Maximin, St Quentin la Poterie, St Siffret, St Victor des Oules, Sanilhac et Sagriès, Serviers et Labaume, Uzès, Vallabrix, Vallérargues, Valliguières, Vers Pont du Gard.



La gestion des déchets du SICTOMU en 2001

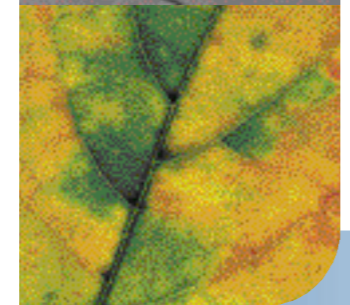
- 79,50 Euros de coût moyen par habitant pour l'élimination des déchets ménagers,
 - 4 déchetteries accessibles pour les habitants des 32 communes adhérentes,
 - 14 communes participantes à l'action de compostage individuel,
 - 628 tonnes de verre collecté,
 - 270 tonnes de papiers et cartons collectés,
- Malgré tout, seulement 10% des déchets collectés valorisés.

C'est pour améliorer cette performance qu'ensemble, nous devons relever le défi de la collecte sélective.



Pour s'informer sur la collecte sélective :

- Un dossier d'information sera consultable dans votre mairie dès janvier 2003.
- Un guide de tri et son mémo ainsi qu'un sac de pré-collecte vous seront remis gratuitement à partir du mois de janvier par vos élus ou par le personnel du SICTOMU. N'hésitez pas à leur ouvrir la porte. Si vous êtes absent, ils vous laisseront un bon de retrait pour venir chercher votre sac en mairie ou au SICTOMU.
- Des réunions publiques d'information seront organisées dans votre commune, leur date vous sera communiquée par voie de presse et dans vos mairies dès le mois de janvier. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons à toutes vos questions en matière de tri et de collecte sélective.



Cette lettre est le lien de communication entre vous et nous. Vous pouvez nous envoyer vos questions par courrier ou par Internet, nous nous ferons un devoir d'y répondre.
 Sictomu : 9, rue Paul Foussat - 30700 Uzès.
 Email : sictomu@wanadoo.fr

- A VENIR...
- Bilan d'un an de fonctionnement de la déchetterie d'Uzès,
- Qu'est-ce que le compostage ?
- Le devenir des matières triées.

Éditorial

La lettre du Sictomu est désormais un rendez-vous régulier que nous prenons avec vous pour mieux nous faire connaître en vous présentant nos actions et aussi pour vous en donner les résultats.

Ce premier numéro marque l'extension de la collecte sélective des ordures ménagères aux emballages ménagers. Valoriser est placé entre valoir et valser dans le Larousse. Un choix s'impose : une "valeur pour nos déchets", par le geste de tri, plutôt que de "faire valser l'argent sans compter", par des déchets non triés.

Je suis persuadé que chacun d'entre vous aura à cœur d'apporter son concours au défi de la valorisation des déchets pour la protection de l'environnement, la qualité de notre quotidien et la maîtrise des coûts.

Daniel Roux
 Président du Sictomu



LE SICTOMU EN CHIFFRES

- 35 salariés : agents de collecte, chauffeurs, mécaniciens, techniciens, administratifs.
- 16 véhicules de transport et de collecte.
- Plus de 2000 bacs à ordures ménagères répartis sur tout le territoire.
- 1 déchetterie à Uzès et 2 déchetteries en projet sur Remoulins et Lussan.
- 140 colonnes d'apport volontaire pour le verre et les journaux/magazines/cartons.
- 1 quai de transfert pour les ordures ménagères sur la commune d'Argilliers.
- 540 composteurs individuels mis en place dans 14 communes.

LA CARTE D'IDENTITE DU SICTOMU

Historique	1970 : création de la partie administrative du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès (SICTOMU). Nov 1974 : début de la collecte des déchets ménagers.
Territoire concerné	5 cantons et 32 communes.
Population	28 004 habitants (source INSEE 2001).
Compétences	Collecte et traitement des déchets ménagers du territoire. Depuis Juillet 2002, la compétence traitement a été déléguée au syndicat Sud Rhône Environnement (SRE), dont le siège est à Beaucaire.
Quantités collectées	14 736 tonnes en 2001.
Fonctionnement	Régie directe, c'est à dire que la collecte est assurée par les salariés et le matériel du SICTOMU.

Arrêtons le gaspillage!

en marche pour la collecte sélective!

Vous en avez tous entendu parler... elle arrive au SICTOMU à partir de février 2003.

Vous l'aurez remarqué, nos décharges ferment les unes après les autres parce qu'elles sont arrivées à saturation. Malgré cela, nos poubelles débordent et nous produisons toujours plus de déchets (60% de plus en 30 ans). Nous avons oublié comment faire du compost au fond du jardin et utilisons de plus en plus d'emballages et de produits jetables (5 fois plus en 2001 qu'en 1960).

Concernant le territoire du SICTOMU, en 2001 :

- 90% des déchets collectés (soit environ 520 kg par personne) ont été envoyés en centre d'enfouissement,
- 10% seulement ont été valorisés (verre, journaux/magazines/cartons et déchetterie).

Cette part valorisée doit être augmentée pour plusieurs raisons :

- limiter la hausse des coûts de traitement,
- protéger notre environnement et améliorer notre cadre de vie,
- respecter la loi qui impose qu'à partir de Juillet 2002, seuls les déchets non recyclables seront acceptés en centre de stockage.

Pour répondre à ce besoin, le SICTOMU a décidé d'agir et de moderniser sa gestion des déchets : il a choisi une filière sans incinération et mise sur une valorisation maximale (par recyclage et compostage).

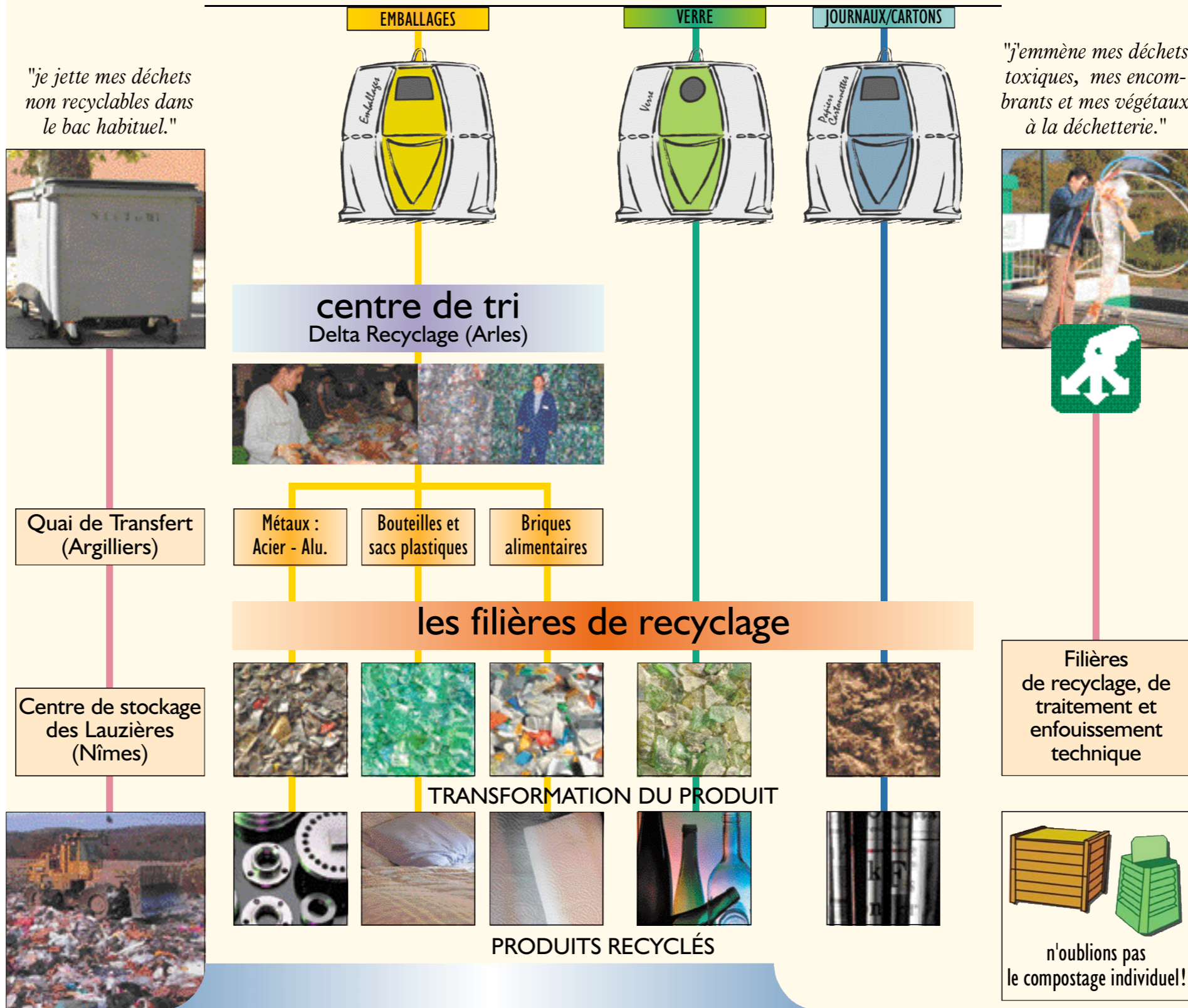
C'est pour toutes ces raisons que la collecte sélective des emballages ménagers va être mise en place à partir de février 2003. Elle est une réponse complémentaire à la déchetterie d'Uzès ouverte depuis juin 2001.

Basée sur le volontariat, elle concerne les emballages en verre, métal, plastique et papier/carton. Ainsi, 73 points de tri constitués de 3 colonnes vont être aménagés dans vos communes. Notre choix d'installer des colonnes d'apport volontaire est basé sur votre participation. Votre adhésion à cette démarche conditionne la réussite de la collecte sélective.

Nous comptons sur vous...

le devenir des déchets du Sictomu

"Avec le sac de pré-collecte, je porte mes déchets à recycler aux COLONNES JAUNES, VERTES et BLEUES."



"je jette mes déchets non recyclables dans le bac habituel."



"j'emmène mes déchets toxiques, mes encombrants et mes végétaux à la déchetterie."



● Les déchets à recycler

Les journaux, les cartons, le verre, les bouteilles et films plastique, les briques alimentaires, les emballages en acier et aluminium sont des matériaux recyclables, à condition d'être triés et acheminés vers des entreprises qui les réutilisent comme matières premières. La collecte sélective est un moyen pour récupérer ces matières valorisables.

● La déchetterie

Espace aménagé, clos, gardien-né, où le public dépose ses déchets ; encombrants (électroménager, matelas, ...), déchets verts (taille de haie, tonte, etc.), gravats, ferrailles, gros cartons, mais aussi déchets ménagers spéciaux (huiles de vidange, piles, batteries, solvants, peintures, ...), dans des contenants spécifiques, en vue de leur valorisation ou élimination. Un gardien accueille, informe, aide les usagers et contrôle le tri. Actuellement, 4 déchetteries sont accessibles aux habitants du SICTOMU.

● Le centre de tri

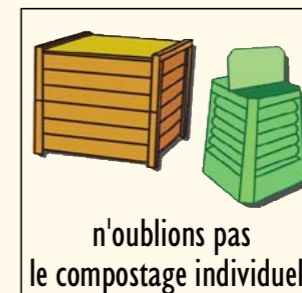
Les emballages collectés sont apportés au centre de tri d'Arles pour être triés par matériau. Mis sur un tapis roulant, ils sont séparés à la main par des opératrices. Il est donc impératif de respecter les consignes de tri à la maison pour leur assurer de bonnes conditions de travail.

● Le recyclage

Une fois les matériaux triés et conditionnés en balles, ils sont dirigés vers les usines de recyclage pour servir à la fabrication de nouveaux produits.

● Le compostage

Facile à mettre en place dans son jardin, le compostage permet de réduire considérablement le volume de sa poubelle. En 2002, les habitants de 14 communes du SICTOMU ont été volontaires pour s'équiper de composteurs individuels. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du SICTOMU !



n'oublions pas le compostage individuel!